



Communiqué de presse
Paris, le 19 décembre 2017

Valoriser et développer la Seine 1^{ère} réunion du Comité des usages fluviaux

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a réuni ce jour, pour la première fois, le Comité des usages fluviaux de la Seine.

Cette instance de dialogue et de concertation autour des usages de la Seine, instaurée par le préfet de région, réunit, dans une approche partenariale, la préfecture de région, la préfecture de Police, Ports de Paris/Haropa, Voies navigables de France, les services de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) et de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), le Comité des armateurs fluviaux, la Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA) et la Glissoire (syndicat professionnel de la batellerie artisanale) et la Ville de Paris.

Valoriser et développer la Seine : deux axes majeurs du Comité


À l'occasion de sa mise en place et de sa première réunion, le préfet de région a présenté les premiers objectifs de ce Comité des usages fluviaux de la Seine :

- valoriser la Seine, qui tient historiquement une place centrale dans le rayonnement et l'attractivité économique et touristique de Paris ;
- gérer de façon dynamique les événements impactant le fleuve, qu'il s'agisse d'occupation ou d'usages ;
- établir une stratégie commune de développement de l'axe Seine, permettant de concilier les usages traditionnels du fleuve (transport de marchandises, logistique et gestion des déchets, croisières touristiques) et les nouveaux usages qui se sont multipliés ces dernières années ou qui sont actuellement à l'étude ;
- adapter les règlements de police particuliers non seulement pour intégrer ces nouveaux usages, comme par exemple, la traversée de Paris par des bateaux de croisière plus grands mais aussi pour garantir la sécurité de tous ;
- améliorer la communication et la circulation de l'information entre toutes les parties prenantes, notamment en partageant un calendrier de l'occupation du fleuve qui donnera de la visibilité à l'ensemble des acteurs.

Michel Cadot a souligné, en conclusion, que « *l'ensemble des activités déployées sur la Seine doit concourir à assurer un développement durable de l'axe fluvial, tout en garantissant la sécurité des professionnels et des usagers. Notre travail en commun doit permettre de valoriser le bief parisien et au-delà la Seine comme axe majeur des deux principaux chantiers des années à venir, à savoir le renforcement de l'attractivité du Grand Paris et la préparation des Jeux Olympiques de 2024* ».

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)